

HABITAT

« Situation humanitaire catastrophique » des mal-logés

Rassemblements jeudi devant l'Assemblée nationale, plusieurs associations ont exigé « une réponse urgente à la crise du logement ».

Trois millions et demi de mal-logés, cent quarante mille personnes sans domicile fixe. Ce sont les chiffres que le Collectif des associations unies pour une nouvelle politique publique du logement (CAU) a tenu à rappeler aux parlementaires, jeudi, en se rassemblant devant l'Assemblée nationale. « Nous sommes réunis ici, au lendemain de la présentation du projet de loi de finances, pour rappeler que le nombre de mal-logés a doublé en dix ans, explique Christophe Robert, délégué général adjoint de la Fondation Abbé-Pierre. Il faut en finir avec l'hypocrisie qui consiste à ouvrir des logements l'hiver et à les refermer en été. » La sortie de la crise du logement doit devenir une priorité gouvernementale, réclame le collectif.

La veille, le Samu social avait rendu un rapport alarmant sur la situation dans les hôtels sociaux, centres d'hébergement d'urgence et autres centres de demandeurs d'asile. Analysant les cas de 800 familles, sur les

10 300 familles concernées par ces dispositifs en Île-de-France, le rapport révélait que plus de 80 % d'entre elles vivaient sous le seuil de pauvreté. 25 % disposant d'un revenu mensuel de moins de 48 euros. Une précarité financière qui entraîne scolarisation chaotique, insécurité alimentaire...

Donner des moyens aux associations pour accompagner les plus démunis

D'où la demande par le CAU d'« une réponse urgente des pouvoirs publics ». Qui pourrait prendre la forme d'hébergement en appartements partagés ou de l'augmentation des subventions dédiées à la construction de logements sociaux. Les associations insistent sur le nécessaire redéploiement des conventions entre propriétaires et État. Ces dispositifs qui permettent d'améliorer l'état de logements privés avec les deniers publics, en contrepartie de loyers aux prix de l'habitat social. « Ces conventionnements permettaient d'offrir 35 000 logements il y a quatre ans,



LE PALAIS DE LA FEMME, DANS LE 11^e ARRONDISSEMENT DE PARIS, EST UN ÉTABLISSEMENT DÉDIÉ À LA PRÉVENTION DE L'EXCLUSION SOCIALE ET À L'INSERTION. PHOTO C. MILLERAND/DIVERGENCE

contre 6 000 aujourd'hui », regrette Christophe Robert. Le collectif se mobilise aussi pour que les projections budgétaires de l'État intègrent un meilleur accompagnement des plus démunis. « Il faut limiter au maximum les expulsions en donnant plus de moyens aux collectivités et aux associations pour mener leur travail de prévention dans ce domaine. Car si les aides au logement ne sont pas revalorisées, les autorités vont faire face à un

flux important de nouveaux mal-logés. » Des orientations absentes des choix budgétaires présentés, mercredi, en Conseil des ministres. Michel Sapin (Finances) et Christian Eckert (Budget) misent sans doute davantage sur une météo clémente que sur leurs propres choix politiques pour éviter, cet hiver, la « situation humanitaire catastrophique » redoutée par les associations. ●

EMILIE URBACH